

## THEORIE DE L'ARTICLE EN VUE D'UNE ETUDE CONTRASTIVE ITALIEN/FRANCAIS.

L'article n'est pas présent dans toutes les langues. Il en est qui n'en possèdent pas - ce sont les plus nombreuses - certaines en ont *un* (grec ancien, arabe, par exemple), d'autres en ont *deux*, *trois* ou même plus.

Pourtant le romaniste qui peut observer un assez large éventail de langues, depuis le roumain à l'est jusqu'au portugais à l'ouest, serait tenté d'en distinguer essentiellement *deux* : l'*indéfini* et le *défini*, puisque toutes les langues qui relèvent de sa compétence semblent bien ne présenter que des variantes de ces deux catégories générales. Mais il est ramené bien vite à une plus juste estimation de la relativité des observations sur le langage, dès qu'il songe qu'il y a, par exemple, un article partitif en français et en italien, mais pas en espagnol, et plus encore dès qu'il remonte à leur langue-mère : entre le latin et les langues néo-latines, une sorte de mutation génétique semble en effet s'être produite, car d'une langue qui n'avait *aucun article*, sont nées des langues qui, elles, en ont toutes au moins *deux*.

Que doit-il dès lors penser ? Un tel changement est-il fortuit, les langues romanes s'offrant simplement quelques "atours" supplémentaires dont se passait leur mère latine, ou résulte-t-il, au contraire, d'une évolution profonde et irréversible que chaque langue aurait poursuivie indépendamment, mais avec la même finalité ?

Pour pouvoir répondre à cette question, il convient de définir auparavant *ce qu'est un article* et *quel est son rôle*.

C'est pourquoi, dans cette étude préliminaire, nous nous proposons de montrer, à partir d'une analyse de la fonction de l'article, d'où provient la différence de comportement, sur le problème concret de l'article, de ces deux langues néo-latines très proches que sont l'italien et le

français. Il sera ensuite plus facile, nous semble-t-il, de comprendre les multiples cas de divergences que l'analyse contrastive qui fait suite à cette étude, mettra en lumière.

### 1. Qu'est-ce que l'article et quel est son rôle ?

La définition que J. Marouzeau donne de l'article dans son lexique de la terminologie linguistique (1) est la suivante:

*"L'article est un mot accessoire joint au nom pour indiquer qu'un objet est conçu comme réel, soit dans un cas donné (article indicatif ou défini : le pain), soit comme représentant de l'espèce (article indéfini : un pain), soit dans une partie de son extension (article partitif : du pain)."*

Si l'on admet, au moins provisoirement, cette définition et, en particulier la première partie, la plus générale, il convient cependant de faire une remarque : "indiquer qu'un objet est conçu comme réel", c'est par là même reconnaître que cet objet pourrait ne pas être conçu comme réel ; c'est en somme poser l'existence préalable d'un modèle de l'objet qui, lui, ne serait pas réel et qui serait apporté par le mot sans article. Pour donner un exemple concret, lorsque je dis : "un homme est venu", je parle bien d'une 'chose' *homme* réellement existante et qui a fait l'action de venir. Mais en même temps mon discours renvoie à une notion *homme* qui sert de référence à mon interlocuteur et à moi-même et qui se trouve déjà dans nos deux esprits. C'est à partir de cette référence - combinée avec celle suggérée par le verbe *venir* - que je vais apprendre quelque chose de nouveau à mon interlocuteur. Je m'appuie sur une notion connue pour aller vers l'inconnu. Cette notion déjà présente dans mon esprit, est indépendante de toute idée particulière, à tel point que j'aurais du mal à la définir autrement qu'en des termes très généraux ne retenant que la quintessence de tous les hommes que j'ai pu connaître ou imaginer : c'est un mot purement virtuel, *le mot en puissance*.

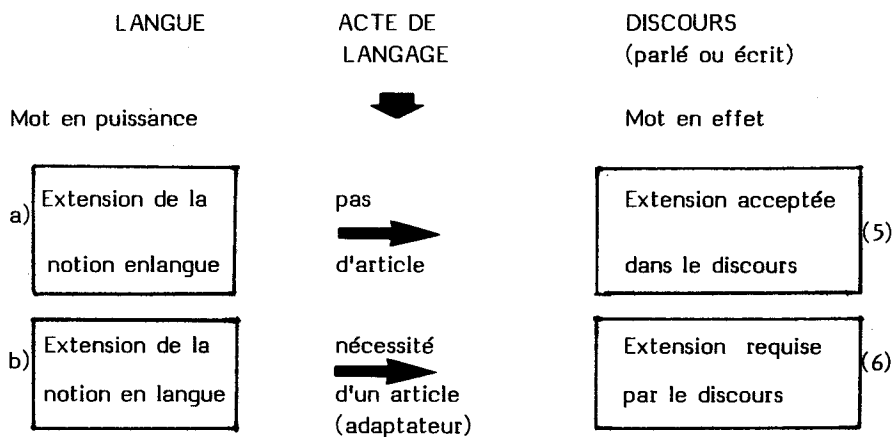
Au contraire, mon discours, qu'il soit oral ou écrit, n'utilise que des cas particuliers du mot en puissance : il parle de tel ou tel autre homme auquel je pense, mais auquel

mon auditeur ne pense pas nécessairement ; je serai donc amené à l'introduire par l'article *un* s'il est inconnu (ex. : "*un homme....* est venu") et, éventuellement, à le décrire pour le présenter ; si, par contre, il est déjà connu, il me suffira de le rappeler par l'article *le* (ex. : "*l'homme* qui est venu, m'a dit...") en ajoutant éventuellement quelques caractéristiques propres à aider la mémoire (ici, *qui est venu*).

Le rôle de l'article est donc de faire la liaison entre la notion permanente déposée dans l'esprit des personnes qui parlent une même langue (2) - *le mot en puissance* - et le cas particulier pris en considération dans le discours (3) - *le mot en effet* -.

On comprend dès lors pourquoi l'article défini a pour origine un démonstratif, comme c'est le cas dans les langues romanes, plus généralement dans les langues indo-européennes et même en dehors (4).

Le démonstratif restreint en effet le champ spatial à une zone étroite, particulière, dans laquelle se situe l'objet montré. Devenu article, il réduit l'idée générale présente dans l'esprit (la notion), à l'occurrence momentanée du discours. Cette capacité de sélectionner l'extension qui convient pour le discours, rend l'article indispensable dans tous les cas où il n'y a pas coïncidence entre l'extension de la notion dans la langue et celle qu'elle doit recevoir dans le discours. Soit, en figure :



*Fig. 1 :*

- a) cas de coïncidence des deux extensions  
 b) cas de non-coïncidence des deux extensions.

Nous sommes partis, pour cette définition de la fonction de l'article, de la réduction opérée par l'article défini, issu du démonstratif, mais nous aurions abouti au même résultat en partant de l'article indéfini. En effet, cet article n'est pas dérivé de numéraux comme *duo*, *tres*, *quatuor*, etc. , mais du plus réduit d'entre eux, *unus*.

Si tel est bien le rôle de l'article, il reste encore à expliquer pourquoi une langue comme le latin a pu s'en passer sans que cela ait nuit à sa rigueur ni à sa clarté, et plus encore - puisque c'est l'objet de la présente étude - pourquoi le français et l'italien, quoique ayant l'un comme l'autre *un article indéfini*, *un article défini* et *un partitif*, s'en servent différemment.

## **2. Le latin, l'italien et le français, trois étapes différentes d'une même évolution.**

Comme nous l'avons déjà observé au début de cette étude, les langues offrent différents systèmes pour faire passer le mot de la langue au discours. Nous étudierons d'abord le système le plus simple apparemment, celui qui n'utilise pas d'article. Il est représenté par la langue latine, mais demeure encore partiellement en vigueur aujourd'hui, en particulier dans la langue italienne.

### Le latin

Le fait fondamental qui caractérise, nous semble-t-il, la langue latine, c'est que le discours ne construit pas seulement le syntagme nominal, puis la phrase, mais encore, *auparavant*, les mots eux-mêmes. A la différence d'un mot français, par exemple, qui arrive dans le discours "prêt-à-l'emploi", non modifiable, le mot latin subit généralement, lors de son utilisation dans le discours, une adaptation pour que ses caractéristiques conviennent aux exigences du discours.

Prenons un exemple : à partir d'une racine *fac* qui signifiait *mettre*, *placer*, *poser* et enfin *faire*, la langue latine pouvait construire un nombre considérable de mots gardant toujours quelque attache avec la racine de départ : *officium*, *factio*, *factor*, *factus*, *affectio*, *defectus*, *efficacia*, *profectum*, *praefectura*, *perfectio*, etc. Au contraire, dans

nos langues, le lien de la racine et de ses dérivés s'est peu à peu relâché à tel point que personne, en français, si ce n'est l'amateur d'étymologies, n'aperçoit ni ne ressent une quelconque parenté entre des mots comme *préfecture*, *affection*, *efficacité*, *office*, *facteur*, etc. Cette évolution, plus avancée en français qu'en italien, n'est cependant pas encore parvenue à son terme : il reste encore quelques préfixes ou suffixes vivants comme *re-*, *dé-*, ou *-tion*, *-teur*, *-iste*, etc. Mais les suffixes diminutifs ou augmentatifs toujours en usage en italien, ont presque disparu en français. Un tel changement est nettement visible dans les dictionnaires qui regroupent plus facilement les termes autour du mot de base en latin - et encore en italien (ex. le dictionnaire Zingarelli) (7) - qu'en français.

Ainsi, le mot latin est avant tout un mot de discours. Il n'existe dans la langue, le plus souvent, qu'à l'état réduit, sous forme d'une racine verbale (*fac-*, *em-*, *am-*, *cap-*, etc.), accompagné des éléments nécessaires pour composer, par dérivation, les mots dont le discours a besoin (préfixes, suffixes, désinences casuelles, etc.).

Le fait que le mot latin n'a pas d'existence indépendante, *préalable*, en langue, est révélé par l'absence, dans la déclinaison, d'une forme dégagée de toute fonction : pour désigner le nom, il faut en effet choisir dans l'un des cas de déclinaison, c'est-à-dire dans un ensemble indissociable 'nom + désinence', et non en dehors comme on peut le faire dans nos langues : *equus*, par exemple, n'est pas l'équivalent exact de *cheval* ni de *cavallo* qui ne sont *a priori* ni des sujets, ni des objets, n'ont ni une destination de génitif, ni celle d'un datif, ni celle d'un ablatif, quoiqu'ils puissent prendre dans le discours - et dans celui-ci seulement - l'une ou l'autre de ces fonctions.

Mais les implications de ce fait ne se limitent pas seulement à la déclinaison : l'acte de parole précise aussi un certain nombre de caractéristiques du mot telles que son *extension* (c'est-à-dire le champ sémantique plus ou moins restreint qui est retenu par le discours) par l'emploi de suffixes réducteurs tels les diminutifs ou les augmentatifs, *son nombre* s'il s'agit de choses nombrables, *sa quantité* s'il s'agit d'une matière continue, etc. La langue latine ne possède pas d'outils spécialisés indépendants du mot pour exprimer ces choix du discours : c'est dans le moment même

de leur emploi que les mots reçoivent ces déterminations fonctionnelles.

On parle fréquemment en linguistique du sujet qui *construit* son discours, et, en grammaire, de la *construction* de la phrase. Ce langage imagé est très révélateur des similitudes qui existent entre la démarche du locuteur et celle du constructeur. La comparaison mérite d'être approfondie car elle va au-delà de la simple métaphore.

Le latin construit en effet son discours comme on construit habituellement sa maison : la langue lui offre des mots (= briques, pierres, tuiles, etc.) qu'il doit assembler durant le discours (= temps de construction de la maison) grâce à des mots outils (= le ciment). Tout se passe comme si l'esprit humain, voulant *prévoir* le discours dans toute sa variété et afin de diminuer l'effort au moment de la réalisation, avait préparé tous les matériaux propres à permettre n'importe quelle construction à venir.

Mais il existe une manière plus élégante encore de soulager la tâche du constructeur - et donc aussi celle du locuteur - : c'est de lui éviter les menus assemblages en préparant à l'avance des panneaux entiers prêts à l'emploi. Nous verrons ainsi (v. 3) que les langues romanes se sont sensiblement éloignées du schéma latin. Pour garder la même image, on pourrait dire qu'elles en sont aux éléments, voire aux ensembles préfabriqués ; et ces éléments sont si remarquablement prévus qu'ils n'ont plus besoin d'être retouchés. De là, la disparition lente des désinences de toutes sortes : casuelles, de nombre, de genre, diminutifs, augmentatifs, etc. De là aussi la réduction progressive des familles de mots au profit d'éléments plus indépendants les uns des autres et pratiquement inanalysables (ce sont les panneaux préfabriqués, les huisseries standardisées, etc.). Le discours est ainsi considérablement allégé puisqu'il se réduit à l'assemblage de ces éléments en fonction du message à transmettre.

### L'article indéfini

Le mot latin est donc bien plus complexe que celui des langues romanes : celles-ci ont tendu à rejeter à l'extérieur du mot toutes les implications formelles qui étaient en latin contenues dans le mot : ainsi s'explique la

création ou le développement des prépositions, articles, partitifs, diminutifs, etc. Mais il reste encore des traces de l'état ancien en italien.

Ainsi, lorsque je dis : "passavano cavalli", j'indique qu'un nombre indéterminé de chevaux faisaient l'action de passer ; je lie donc de manière indissoluble la quantité des chevaux à la signification 'cheval'. Au contraire, en français, je dois nécessairement recourir à une particule spécialisée, *des*, car *chevaux* est désormais inapte à exprimer, seul, la quantité. Je dirai donc en français : "des chevaux passaient", ce qui signifie qu'un certain nombre de (=des) chevaux passaient. L'italien, quoique disposant aussi en langue du partitif *dei*, n'est pas obligé d'y recourir de manière constante car son mot n'est pas réduit à l'idée pure : il implique encore, en particulier au singulier, des matières continues (eau, vin, pain, fromage, etc.) et au pluriel des choses nombrables, l'impression d'une certaine quantité. En revanche, pour le singulier des choses nombrables, la présence d'un article est indispensable ; on ne peut dire : *passava cavallo*, mais seulement *passava un cavallo*.

En effet, une nette affinité existe en italien entre la forme des objets nombrables et le singulier signifié par l'article *uno* : alors que pour les matières continues l'esprit a du mal à réduire l'unité à la forme vague qu'elles prennent (comment définir, par exemple, *une eau*, lorsqu'elle n'est pas précisée par un adjectif : minérale, sale, pure, etc. ?), il réussit au contraire très bien pour toutes les matières qui se présentent dès l'abord divisées en unités distinctes : la matière *cheval*, comme la matière *homme* ou celle de *livre*, s'identifient aussitôt dans l'esprit à ce 'tout' pratiquement indivisible que l'on appelle *un cheval*, *un homme*, *un livre*.

Il existe donc des matières qui ont une affinité avec l'extension maximale (ce sont les matières continues ou sans forme), et des matières qui sont en affinité avec l'extension minimale (ce sont celles qui désignent des objets nombrables). Pour ces dernières, la réduction de l'extension est assurée par l'article issu du numéral *uno* (*un*), ce qui se conçoit bien car la réduction opérée à partir de l'extension maximale doit aboutir, en définitive, à l'unité. On peut représenter cette opération de réduction de la manière suivante :

GENERAL

PARTICULIER

Matière  
sans forme  
(= notion au maximum  
de son extension)

Matière isolée,  
particularisée  
(= singulier)

mouvement de particularisation opéré par

l'article **uno** à l'intérieur de la notion  
en vue d'en isoler une unité.

Matière  
difficile à isoler  
en unités : pas  
d'adaptateur  
(ex. : **voglio acqua**)

Nécessité d'un  
réducteur, l'article  
**uno** (ex. : **voglio**  
**un cavallo**)

*fig. 2*

Il est intéressant, dans la perspective contrastive qui est la nôtre, de préciser les différents stades qui ont conduit de l'absence d'article indéfini (stade du latin) à l'utilisation de plus en plus généralisée du numéral *uno* (*un*) avec valeur d'article défini :

1er stade (latin, grec ancien, etc.)

La notion prend d'elle-même, sans l'aide d'aucun



adaptateur, l'extension requise par le discours : rien ne distingue donc apparemment la notion non réductible en unités (ex. : *aquam velim*, je voudrais de l'eau, PL. Amp. 1058) et la notion très particularisée (ex. : *equum velim*, je voudrais un cheval). A côté de ces emplois sans article, existe le numéral *unus*, avec le sens de 'un seul', opposé à deux, trois, etc. (ex. : *legio una*, une seule légion, CAES. G. 1, 7) ou avec le sens de 'quelque, un quelconque' (ex. : *unam adolescentulam adspicio*, j'aperçois une jeune fille, TERENCE ; *sicut unus paterfamilias his de rebus loquor*, je parle de ces choses comme n'importe quel père de famille en parlerait, CIC. *De orat.*, XXIX, 132). Déjà, cependant, ces derniers emplois annoncent le passage du numéral à l'article.

### 2ème stade (italien, espagnol).

Le numéral prend position, au terme du mouvement de particularisation, devant les choses dénombrables. Il devient dès lors, dans ce cas, difficilement discernable de l'article : *voglio un cavallo* est à la fois opposé à *voglio due (tre...) cavalli* (c'est, dans ce cas, un numéral) et à *voglio cavalli* (il joue alors le rôle d'article). A partir de la position finale du mouvement, une remontée s'est opérée jusqu'à la plus grande généralité, à l'exclusion cependant des matières sans forme (*vorrei acqua* continue en effet le *aquam velim* des latins). Cette extension, déjà perceptible dans la valeur latine de 'quelque, un quelconque' - où la réduction à l'unité n'est pas totalement achevée -, distingue désormais l'article du numéral : "così si faceva *due* tempi !". De même au niveau de la plus grande généralité : *un cavallo è un animale molto utile per un contadino* ne peut plus être opposé à rien, si ce n'est à la même généralité conçue différemment, comme nous le verrons plus loin ; *il cavallo è un animale...*

L'article indéfini a donc envahi presque tout le champ qui s'étend du général au particulier. Cependant, en italien, le substantif n'a pas encore achevé son évolution : il reste encore capable d'assumer seul son extension de discours dans les trois conditions suivantes :

- 1) lorsque la matière s'oppose, par la manière même dont elle est conçue, à une division en unités (cas des

matières continues ou sans forme : *mangiare carne, respirare aria*, etc.) ;

- 2) lorsque la quantité empêche l'esprit de se fixer une forme nettement définie (cas du pluriel des objets nombrables : *passavano uccelli ; c'erano cavalli*) ;
- 3) lorsque le discours ne demande qu'un apport de matière et pas de forme. L'extension est alors inutile et l'article n'apparaît pas (cas de résistance à l'article après préposition, par exemple : *andare a letto, vivere in campagna*).

### 3ème stade (français).

La notion devenant de plus en plus abstraite (= matière pure), ne peut plus assumer une quelconque extension dans le discours. L'article devient d'un emploi obligatoire dans un bien plus grand nombre de cas. Pour les matières qui résistent, de par leur conception même, à la division en unités, il faut recourir à une particule spécialisée qui, dépassant cette résistance, permet - à défaut d'unités - de prélever une part : c'est le partitif (*manger de la viande, respirer de l'air*).

Il en est de même pour le pluriel des objets nombrables : la notion n'étant désormais plus liée à une forme définie, même au singulier, elle ne peut pas davantage en avoir lorsqu'elle est plusieurs fois additionnée. Il faut, là aussi, recourir au partitif, c'est-à-dire abandonner l'indéfini incompatible avec la notion de pluriel - puisque sa fonction est d'exprimer l'unité, c'est-à-dire le contraire du pluriel - et utiliser le défini sur lequel on prélève une part (8).

Des trois conditions dans lesquelles le nom pouvait apparaître seul dans le discours italien, il ne reste donc en français que la troisième : les cas où le discours ne demande qu'un apport de matière et pas de forme (ex. : *mourir de faim, être en détresse*, etc.). Nous verrons (v. 3) que, dans ce dernier cas, les différences entre l'italien et le français sont liées au fait que le substantif italien n'a pas achevé son évolution et demeure encore partiellement particularisé, tandis que le substantif français est pratiquement parvenu à son terme.

## L'article défini

A la différence de l'article indéfini, le défini issu du démonstratif latin *ille* ne connaît pas de limitations : il ne sert qu'à rappeler une notion et l'extension qu'elle a déjà reçue lorsqu'elle a été mémorisée. Il ne peut donc pas y avoir incompatibilité entre sa fonction et l'extension exigée par le discours : tous les substantifs peuvent recevoir l'article défini.

Cette caractéristique nous permet de comprendre pourquoi les matières non divisibles en unités et par conséquent impropres à être introduites par l'indéfini *uno*, peuvent en revanche toujours recevoir l'article défini - ou le partitif qui en dérive - . La même explication vaut aussi pour le pluriel de l'indéfini.

L'article défini est inapte à introduire une notion qui n'a pas été déjà appréhendée, auparavant, par l'esprit : issu du démonstratif latin *ille*, il ne peut évoquer que quelque chose qui existe déjà, qui est déjà présent dans l'esprit de la personne qui reçoit le message. Cependant cette fonction de rappel peut se faire dans différentes conditions :

a) l'article défini peut d'abord servir à reprendre une notion qui vient d'être présentée dans la phrase, ou les phrases qui précèdent. Ainsi, dans ce passage des **Racconti romani** de Moravia,

*"Avevamo scelta una chiesa antica, dalle parti del Corso, in una traversa. Era una chiesa grande e molto buia (...). Entrammo in chiesa che era già notte e (...) ci nascondemmo dietro l'altare. (...) A un'ora tarda, il sacrestano prese a girare per la chiesa, strascicando i piedi e borbottando : "si chiude". Poi lo udimmo che chiudeva le porte e alla fine traversò la chiesa per tutta la sua lunghezza e se ne andò dalla parte sacristia. (...). Presi a girare per la chiesa, senza sapere che fare". (9)*

L'église dont il est question est d'abord présentée par l'article indéfini dans ses caractéristiques essentielles (situation, grandeur, obscurité) nécessaires pour comprendre l'action ; puis, l'article indéfini s'efface pour laisser la place à

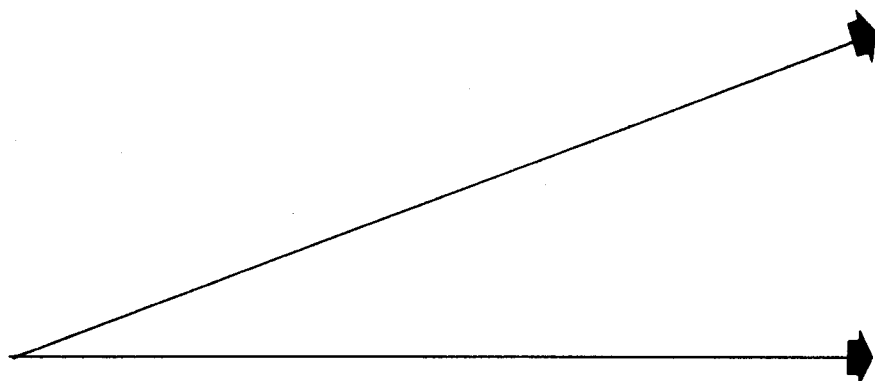
l'article défini qui sera désormais le seul utilisé : il rappelle qu'il s'agit toujours de la même église, déjà décrite précédemment. *La chiesa* n'est donc accompagnée d'aucun qualificatif, contrairement à *una chiesa* qui en avait plusieurs. On peut dire que, dans ces conditions, l'article défini est le prolongement normal de l'article indéfini.

b) La fonction de rappel de l'article défini peut cependant n'être pas liée au contexte immédiat, mais à une entente implicite entre le locuteur et l'auditeur. Il en est ainsi d'un certain nombre de choses ou de notions uniques dont la connaissance est évidente pour tout homme : on parlera de *la lune, du soleil, de la terre, du vent, du temps*, etc. et on n'utilisera *une lune, un soleil*, etc. que lorsqu'il ne s'agit plus de la chose connue avec ses caractéristiques habituelles, mais d'une autre, voire de la même, mais avec des caractéristiques différentes (*une lune blafarde, un soleil de plomb*, etc.). L'article défini reprend donc, dans ce cas, une notion ayant une extension déjà connue, mais doit être remplacé par l'article indéfini dès que la notion utilisée dans le discours a une extension moindre que celle qu'elle a dans la langue.

c) L'article défini peut enfin rappeler le concept dans son intégralité, au maximum de son extension. Cette fonction est possible dans tous les cas, même pour les objets très concrets : ainsi, lorsqu'on dit que "*la fourchette* est beaucoup plus utilisée en Occident qu'en Chine", on ne parle pas d'une fourchette particulière, mais de l'instrument dans sa plus grande généralité, indépendamment de toutes ses réalisations possibles. Il en est de même pour les mots abstraits qui ont une affinité avec l'extension maximale : *la vérité, la liberté, l'honnêteté*, etc.

Ces différents stades qui définissent le rôle de l'article défini, peuvent être représentés par le schéma suivant :

(Voir page suivante)



- |   |   |  |
|---|---|--|
| 1) Rappel d'une notion très particulière qui vient d'être introduite dans le discours (ex. : "Era <b>una chiesa</b> grande (...)<br>il sacrestano prese a girare per <b>la chiesa</b> "). | 2) mouvement de généralisation opéré par l'article <b>il</b> à partir de la notion qu'il rappelle en vue de l'opposer à des notions comparables (ex. : il sole opposé à la luna, le stelle, la terra, etc.) | 3) notion dans sa plus grande généralité (= extension maximale). |
|---|---|--|

Fig. 3

Les deux mouvements signifiés par les deux articles, indéfini et défini, apparaissent ainsi complémentaires l'un de l'autre : le premier (*uno, un*) opère une réduction de la matière offerte par la notion à une occurrence particulière du discours, tandis que le second (*il, lo*) reprend cette notion pour l'opposer à d'autres. On peut illustrer concrètement cette opposition par deux phrases telles que :

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| a) prendere <u>un</u> treno | (= un train parmi d'autres trains)  |
| b) prendere <u>il</u> treno | (= le train comme moyen de transport opposé à l'avion, au bateau, à la voiture, etc.) |

En d'autres termes, *un* compare à l'intérieur de la notion, sans en sortir, *il* compare à l'extérieur de la notion en classant le substantif par rapport à une série de mots relevant du même domaine. Soit en figure :

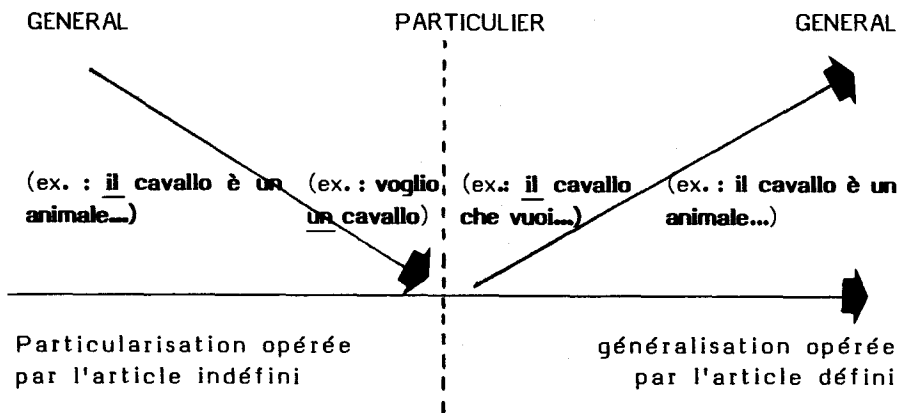


Fig. 4 - Mécanisme de l'article

On constate que les effets de sens obtenus aux deux extrémités du mécanisme de l'article - dans la plus grande généralité - sont sensiblement les mêmes : la nuance, très subtile et difficile à définir, est due au fait que dans :

*un cavallo è un animale molto utile per un contadino,*

on reste dans la notion *cavallo* et l'article *un* porte déjà en lui l'annonce de l'unité vers laquelle il tend. C'est pourquoi la phrase "sonne mieux" si on facilite la survenue du numéral en supprimant la définiton 'è un animale' :

*un cavallo è molto utile per un contadino.*

Au contraire, dans :

*il cavallo è un animale molto utile per un contadino,*

la notion *cavallo* est donnée comme déjà acquise (*il cavallo* = cet animal que tout le monde connaît) : il ne reste plus qu'à situer la notion par rapport à d'autres qui sont évoquées en même temps qu'elle parce qu'elles ont un même trait sémantique (animal : *vacca*, *gallina*, etc. ; bête de trait : *mulo*, *bue*, *asino*, etc. ; voire machine agricole : *motoaratri-*

ce, *trattore*, etc.). On pourrait dire, en somme, que l'article indéfini est un article *intra-notionnel* - il sélectionne, dans la notion, l'extension nécessaire au discours - tandis que l'article défini est un article *extra-notionnel* - il oppose la notion, prise globalement, à d'autres notions comparables -.

### Le partitif

L'article partitif n'est pas un troisième article qui viendrait s'ajouter à l'article indéfini et à l'article défini : nous avons vu (v. 2) que l'incapacité de l'ancien numéral *uno*, *un*, à découper des unités distinctes dans une matière continue a conduit à chercher une autre solution. Celle-ci a été trouvée en prélevant, par l'intermédiaire de la préposition *di* (*de* en français), une part de la notion introduite par l'article défini. On aboutit ainsi à une situation apparemment paradoxale puisque l'article défini, une fois combiné avec la préposition *di*, joue le rôle d'article indéfini pour le singulier des matières continues et, au pluriel, pour toutes les matières. Comment cela est-il possible ? L'étude du mécanisme du partitif va nous permettre de le comprendre.

La préposition *di* est une préposition fondamentale qui forme un couple avec la préposition *a*. Elle indique, comme nous l'apprend la grammaire, un mouvement d'éloignement à partir d'un point de départ, mouvement qui est l'inverse de celui d'approche signifié par la préposition *a*. Soit en figure :

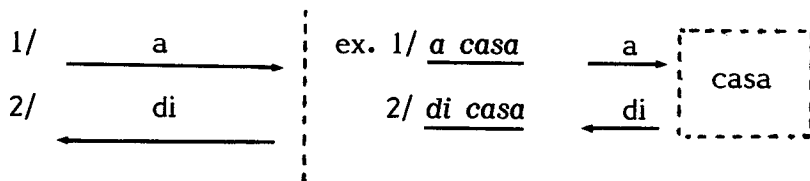


Fig. 5

La préposition *di* joue donc un rôle d'inverseur : elle signale que le mouvement qui portait vers la notion qui suit n'est pas prospectif mais retrospectif. Or, si nous considérons le mouvement de généralisation opéré par l'article défini à partir d'une matière particularisée obtenue par l'article

indéfini et si, avec la préposition *di*, nous l'inversons, nous obtenons de nouveau une matière particularisée. On comprend ainsi pourquoi le partitif, quoique formé à partir de l'article défini, joue en fait le rôle de complément de l'article indéfini dans tous les cas où celui-ci ne peut être utilisé, soit parce que la matière traitée s'y oppose (cas des matières continues), soit par inaptitude foncière (cas du pluriel de l'indéfini).

Le schéma d'ensemble du système de l'article en italien se présente donc comme suit :

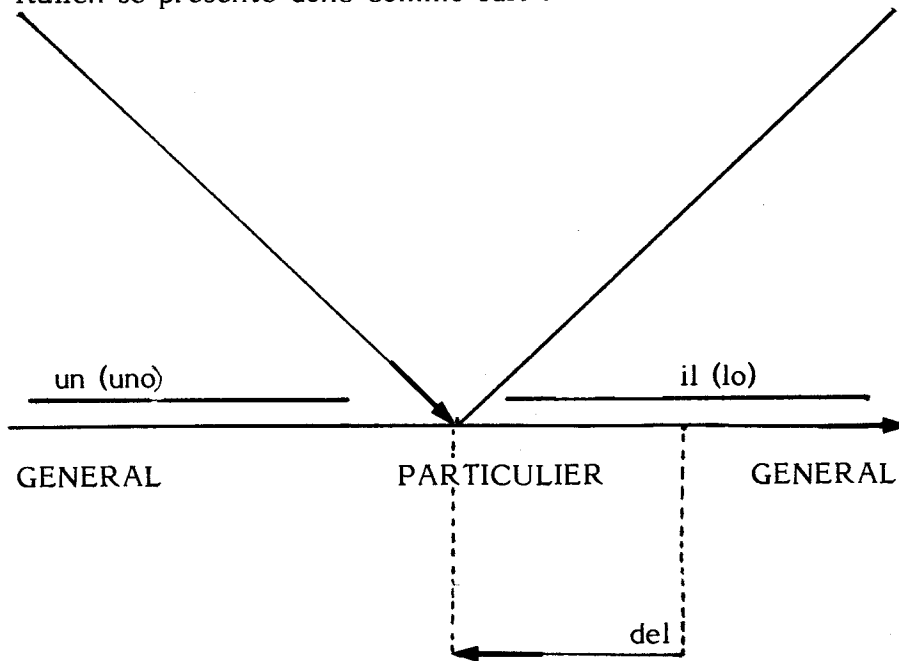


Fig. 6

### 3. Considérations générales sur l'évolution qui s'est produite du latin à l'italien et au français.

L'article pose, nous l'avons vu, le problème du mot. Quoique venu d'un système différent (celui du numéral ou celui du démonstratif), il a été progressivement rattaché au substantif jusqu'à constituer, au terme de l'évolution, *la*



*structure d'accueil* du mot. Les variations qu'il a subies au cours de l'histoire sont donc étroitement liées à celles du mot. De même, les différences de comportement qu'il présente entre l'italien et le français découlent d'une conception différente du mot dans les deux langues.

Pour comprendre des oppositions générales ou même très particulières comme

andare a scuola / aller à l'école,  
ou mettersi il cappello / mettre son chapeau, etc.

il nous faut donc étudier la manière dont le mot est conçu dans chacune des ces langues.

Nous n'entreprendrons pas ici l'analyse approfondie de l'évolution du mot du latin aux différentes langues romanes. Les deux tableaux que nous présentons dans cette partie nous paraissent résumer les grandes étapes de l'évolution, c'est-à-dire le développement progressif de l'article à partir du démonstratif pour compenser - et en même temps permettre - la généralisation croissante du mot.

Celui-ci, formé au départ au moment du discours (sauf lorsque l'extension du mot de base, dans la langue, correspondait exactement à celle qu'exigeait le discours), par l'adjonction de divers préfixes ou suffixes, a été de plus en plus assumé par la langue. Il en est encore partiellement ainsi en italien : certes, les déclinaisons latines ont disparu, mais on dit encore, par exemple *un ragazzino* (adaptation de discours à partir du mot de base *ragazzo*), tandis que le français se contente d'aligner les termes que lui offre la langue et qui sont déjà prêts à l'emploi : *un petit garçon*. Le discours français se limite donc à former la phrase, non les mots qu'elle contient. De même, au pluriel, on dit en français : *les petit(s) garçon(s)* - sans aucun besoin d'adapter les mots, conquête récente en français non encore inscrite dans l'écriture - alors que l'italien doit, dans son discours, à la fois créer la phrase et, *en même temps*, forger certains mots (ici, *ragazzini*) dont il va se servir : *i ragazzini*.

Ce fait explique la difficulté qu'ont les sujets de langue française habitués à ne faire qu'une chose à la fois (construire la phrase), à mener de front en italien deux opérations différentes, d'une part en dotant certains mots des suffixes ou désinences adéquates, d'autre part en alignant

les mots pour faire la phrase. Il arrive souvent que la première opération soit un peu négligée au profit de la seconde, les désinences étant distribuées d'une manière approximative, voire escamotées.

L'évolution n'est pas encore parvenue à son terme, même en français. Il suffit de remarquer que le genre amène une variation de l'article (*un* → *une*), de l'adjectif (*petit* → *petite*) et même une modification du substantif (*fil* → *fille*). Il est vrai cependant que, dans ce dernier cas, les deux mots tendent à devenir indépendants l'un de l'autre, tant du point de vue phonétique (*fil* ≠ *fil*), que du point de vue sémantique : les domaines qu'ils recouvrent ne correspondent pas aussi bien qu'en italien par exemple (*ragazzo/ragazza, figlio/figlia*).

Quels chemins suit l'évolution pour faire passer le mot - plus exactement l'achèvement du mot - du discours à la langue ? On peut distinguer deux processus :

1) Le mot dérivé s'éloigne du mot de base et finit pas s'en séparer totalement :

- ex. : - l'italien *fratello* qui n'est plus le diminutif de *frate*, lequel a pris un sens différent, plus spécialisé : 'frère en religion'.
- *infans* (de *in* + *fari* 'parler') = qui ne parle pas, perd tout rapport avec l'idée de 'parler' pour devenir le mot français *enfant*.
  - *garçon* (cas régime) devient pratiquement indépendant de *gars* (cas sujet).

2) Le mot dérivé peut aussi tout simplement disparaître. Il est remplacé par des formes données par la langue et qui n'ont pas à être modifiées pour entrer dans le discours :

- ex. : - un *enfant* ou un *enfantelet* remplacés par un *petit enfant* ou un *tout petit enfant*. C'est le dernier stade de l'évolution.

- Au stade immédiatement antérieur, les deux mots sont encore en concurrence quoique l'on puisse déjà constater que les formes de langue tendent progressivement à rempla

cer les formes de discours : ainsi, *un garçonnet*, mot dérivé de *garçon* est très concurrencé aujourd'hui par *un petit garçon* et tend à se spécialiser (ex. : "la taille garçonnet").

- Au stade antérieur encore, les formes de langue sont possibles, mais elles ne sont pratiquement pas utilisées. C'est le cas de l'italien : un *ragazzino*, mais pratiquement pas, quoique la forme soit théoriquement possible, *un piccolo ragazzo*.

- Le premier stade est caractérisé par l'absence de cette dernière possibilité : seule la forme avec dérivation suffixale est possible. Elle suffit à donner l'extension du mot : il n'y a donc pas d'article. C'est le cas du latin *puerulus* ou *pûellus* à partir de *puer*. Aucun adjectif n'est usité pour remplacer la désinence diminutive (ni *parvus* ni *infans* ne conviennent). C'est pourquoi on peut observer que les adjectifs qui ont donné *petit*, *piccolo*, *pequeño*, *mic*, etc., ont été créés de toutes pièces par les langues romanes pour une fonction qui était assumée uniquement par un suffixe en latin.

L'évolution consiste donc, en dernière analyse, à *décharger l'esprit de celui qui parle du soin de créer les mots dont il a besoin pour lui laisser simplement celui de faire des phrases*. Cet allègement, d'une portée considérable dans l'histoire du langage, n'est cependant obtenu qu'au prix d'un effort d'abstraction soutenu depuis des siècles en vue de prévoir dans la langue les conditions de réalisation du discours - de tous les discours possibles -.

Nous pouvons représenter l'ensemble des changements qui se sont produits simultanément - ils sont étroitement liés les uns aux autres - par le tableau suivant :

(Voir page suivante)

STADES	EXISTENCE DANS LA LANGUE	REALISATION DANS LE DISCOURS
LATIN	Tous les éléments pour construire le mot le mot (racines, suffixes, préfixes, thèmes divers, désinences casuelles, etc.)	Construction du mot
ANCIEN FRANCAIS		+ construction du syntagme nominal et de la phrase
ITALIEN		
FRANCAIS	Notion pure, détachée de toute fonction, dégagée de tout lien avec la personne et indépendante de toute quantité.	Construction du syntagme nominal et de la phrase.

*Ces éléments disparaissent peu à peu. Ils sont remplacés par les particules destinées à construire directement le syntagme nominal et la phrase (prépositions, article, partitif, etc.)*

*La langue a pris progressivement en charge le mot (jusque là achevé seulement dans le discours), mais en le dégageant des implications fonctionnelles, extérieures ou quantitatives pour ne garder que la **notion pure**.*

*Le mot apparaît de plus en plus pré-construit.*

tableau 1

Du mot lié à la fonction (latin), on est donc passé, au terme de l'évolution, au nom n'exprimant plus que l'idée pure (français). Mais il y a eu des positions intermédiaires entre ces deux extrêmes : l'italien en représente une.

Le mot italien se caractérise par une survivance à l'état réduit de la fonction que le mot assumait en latin. On sait que cette fonction (accusatif, nominatif, génitif, etc.) dépendait du rôle que la personne, présente dans le verbe, attribuait au mot : ainsi, dans

*edo panem*, 'je mange du pain',

*panem* est à l'accusatif parce que la personne qui fait l'action signifiée par le verbe (la première personne, *ego*), oblige *panem* à subir cette action. Si, au cours de l'évolution, la fonction supportée par la désinence *-m* a quitté le nom (pour être assumée par la place dans le discours), on peut constater qu'il reste encore, en italien, des liens particuliers entre la personne et la matière nominale qui dépend d'elle. Il semble que de même que la personne reste partiellement intraverbale (ex. : *canto* à côté de *io canto*), de même la détermination du nom par la personne reste partiellement intra-nominale. En effet, dès que la personne apparaît, elle suggère tout un ensemble de choses qui lui sont normalement attribuées : aliments, mais aussi habits, logement, parents proches, outils, instruments, moyens de locomotion, etc. Ces choses ou ces êtres sont donc en quelque sorte prédéterminés par leur appartenance à la sphère de la personne. Cette situation propre à l'italien joue un rôle important dans l'emploi de l'article et du possessif.

Prenons quelques exemples : l'italien préférera dire :

- *ho comprato il pane* ou *mi sono comprato il pane*, plutôt que : *ho comprato il mio pane* (= j'ai acheté mon pain)

parce que la survenance de la personne (*ho, mi*) évoque aussitôt en italien les aliments dont elle se nourrit (entre autres le pain) : à travers cette "propriété" qui est automatiquement reconnue à la personne, la première phrase gagne en expressivité. Le possessif paraît dès lors superflu alors qu'il ne l'est pas en français où la personne et le pain n'ont a

*priori* aucun lien.

De même, parmi les noms de parenté proche, le terme de *padre*, par exemple, est déterminé dès que la personne à laquelle il se rapporte, survient. On dira donc :

- *gli è morto il padre*,

au lieu de concevoir la mort du père d'une manière objective comme on est contraint de le faire en français : *son père est mort*. On ne peut pas dire en effet *il lui est mort le père*, parce qu'en français le mot *père* n'évoque plus que l'idée pure de 'père' et n'est plus rattaché à la personne signifiée par le pronom *lui*. L'italien peut en revanche dire *suo padre è morto*, mais préférera la première formule dans laquelle la personne est plus impliquée ou, mieux, plus dramatiquement impliquée : comme le *padre* fait partie de sa sphère, c'est un peu comme si un drame lui était personnellement arrivé.

Les objets qui gravitent autour de la personne sont très variés, mais généralement liés à la vie quotidienne. Enumérons-en quelques-uns :

- la maison (*stare a casa* / être à la maison ; *hanno comprato la casa* / ils ont acheté une maison).
- le lit (*andare a letto* / aller au lit ; *stava nel letto* / il était dans son lit)
- les aliments (*mangia la minestra* ! en face de 'mange ta soupe !')
- les habits (*mi levo il cappello* / j'enlève mon chapeau ;  
*metti la giacca* / mets ta veste ;  
*ha messo il vestito* / il a mis un (son) costume)
- la voiture (*ha comprato la macchina* / il a acheté une voiture)
- l'école, l'église, etc. (*andare a scuola* / aller à l'école, *andare a messa* / aller à la messe)
- le théâtre (*andare a teatro* / aller au théâtre), etc.

On remarquera, en opposition avec ce dernier exemple, l'expression *andare al cinema* qui révèle que le cinéma, moyen d'expression relativement récent, n'a pas été inclus dans la sphère de la personne. Il n'a donc pas donné lieu à une expression lexicalisée comparable à *andare a teatro, a scuola, a messa*. En revanche, la personne s'est appropriée un moyen d'expression encore plus récent pourtant : la télévision. On dit en effet :

*hanno la televisione, hanno la T.V.*

On comprend fort bien qu'il en soit ainsi car la télévision, à la différence du cinéma, est entrée chez les gens : elle fait désormais partie de leur monde au même titre que les objets familiers, l'habillement ou la voiture, par exemple.

En opposition avec cette conception propre à la langue italienne, le français a poussé très loin la séparation de la personne et de son cadre, ne conservant pratiquement que les attributs qui sont directement liés à elle, c'est-à-dire les parties du corps : les mains ('je me lave les mains'), la tête ('il leva la tête'), les pieds, etc. on constate que, dans ce cas, la syntaxe est la même qu'en italien (*mi lavo le mani, alzo il capo*, etc.). On trouve aussi des alternances comme :

*il a mal à la jambe / il a mal à sa jambe*

L'explication de l'effet de sens découle de la position théorique que nous avons indiquée plus haut : s'il s'agit d'une jambe semblable à celle que nous avons tous - qui est attribuée *a priori* à chaque personne - il est inutile de préciser l'appartenance. On dira donc : *il a mal à la jambe*. Mais si cette jambe a déjà une histoire, est par exemple le siège habituel de manifestations de souffrance, il ne s'agit plus d'une jambe comme celle de tout le monde : on sera alors amené à utiliser le possessif qui va rattacher à la personne une jambe qui ne lui a pas été *a priori* attribuée. On dira donc : *il a mal à sa jambe*, ce qui pourra signifier que c'est toujours la même jambe (= celle dont il a déjà été question d'autres fois) qui le fait souffrir.

L'évolution va manifestement dans le sens de la réduction du domaine attribué *a priori* à la personne. Cepen

dant les faits de langue ne sont pas aussi systématiques : on pourrait encore, dans la campagne, entendre deux frères parler de leur père en ces termes :

"l'as-tu dit *au* père ?"

Inversement, à l'extrême pointe de l'évolution, on entend souvent les enfants dire :

*il a mal à sa tête ; il a mal à sa main.*

Ces expressions révèlent la disjonction de la personne et des derniers éléments qui la composent : on peut dire dès lors que la personne tend à se réduire à l'idée pure. Toute trace de fonction s'est estompée puisque même les parties du corps peuvent être conçues indépendamment de la personne.

Le tableau qui suit résume les grands traits de l'évolution qui a conduit à cette différence dans la conception du mot en italien et en français, laquelle, à son tour, explique le comportement de l'article dans ces deux langues.

(Voir page suivante)



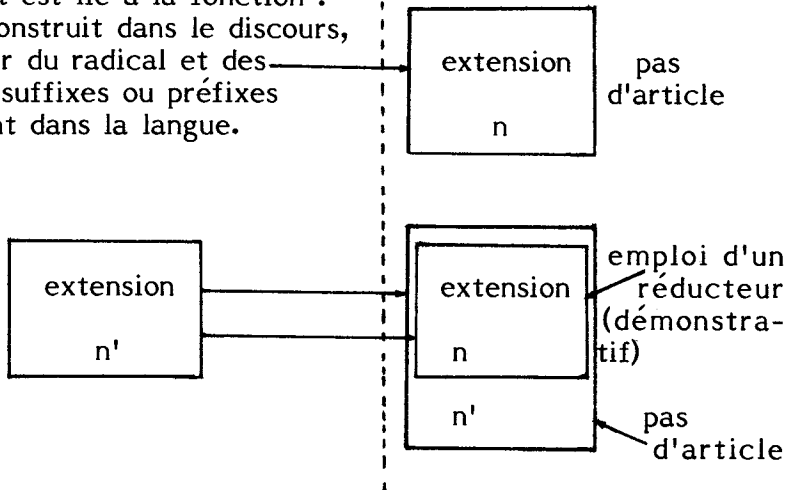
## LES GRANDES ETAPES DE L'EVOLUTION

Le mot avant l'emploi  
(dans la langue)

Le mot après l'emploi  
(dans le discours)

Stade I (latin)

Le mot est lié à la fonction :  
il se construit dans le discours,  
à partir du radical et des  
divers suffixes ou préfixes  
existant dans la langue.

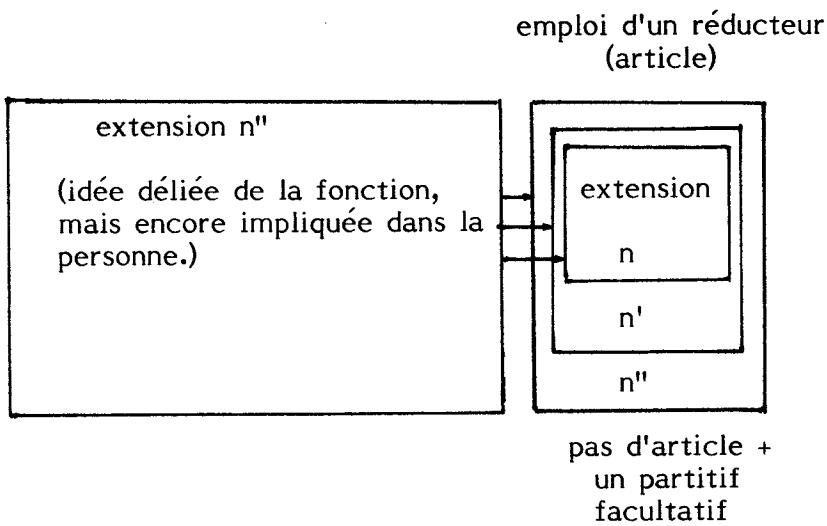


Stade II (latin vulgaire)

Début de généralisation. Nécessité dans quelques cas d'un démonstratif pour préciser, réduire l'extension liée à la généralisation.

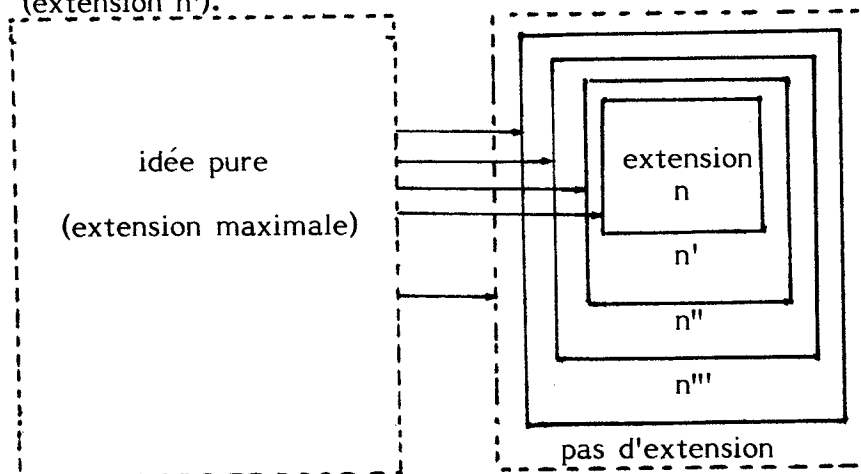
(Ex. : **homo ille**).

Une distance commence à se créer entre le nom dans le discours et le nom dans la langue.



### Stade III (Italien)

La généralisation se poursuit. L'article devient nécessaire dans un plus grand nombre de cas. Echappant encore à l'article, les termes abstraits employés dans un sens général (extension n').



#### Stade IV (français)

Le mot devient très général : peu à peu, l'idée se rend indépendante de son emploi dans le discours. La séparation du nom en puissance et du nom en effet est désormais si nette que l'article est requis dès qu'une extension quelconque doit être donnée. L'absence d'article est réservée aux seuls cas où le discours ne demande qu'un apport de matière sémantique sans référence à l'extension (ex. : *avoir faim, un objet en bois, etc.*)

La théorie de l'article que nous venons d'exposer nous paraît rendre compte d'un grand nombre de cas d'emploi que l'équipe du CIRMI s'est efforcée de définir et d'étudier dans la présente brochure\*. Les quelques pages qui suivent ne sont qu'un exemple de l'application de la théorie aux principaux aspects du problème de l'article. Chacun est invité à rechercher d'autres points d'application, de manière à mieux comprendre le discours italien et à, éventuellement, compléter, enrichir ou modifier la théorie (10).

#### **4 Application de la théorie : analyse de quelques cas d'emploi.**

Nous envisagerons successivement les cas où l'italien emploie l'article alors que le français l'omet, les cas inverses - en particulier après une préposition - où l'article est indispensable en français alors qu'il ne l'est pas en italien ; nous terminerons enfin par les deux cas particuliers que sont le partitif et le possessif.

##### 1. Emploi italien / non emploi français

Nous avons déjà donné quelques exemples illustrant l'application de la théorie de l'article à des points particuliers de grammaire. Dans les notes (5) et (6), nous avons vu le cas des prénoms et des villes : *Jacques, mais faire le Jacques, Dante, mais l'Alighieri, Napoli, mais la Napoli degli Angioini.*

On remarquera que l'italien sépare nettement le pré-

nom qui est porté par la personne et le nom qui est celui de la famille, tandis que le français semble appliquer le prénom comme le nom à une seule personne. Cette différence d'extension dans la langue du nom de famille a vraisemblablement été une des causes extra-linguistiques qu'il peut être intéressant d'élucider.

Jacques Goudet, dans un article récent intitulé : *Le petit-fils et le neveu, étude de structuration sémantique romane* (Annales de l'Université Jean Moulin, Série Institut des langues, Lyon, L'Hermès, 1975, pp. 71-81) montre de manière fort convaincante que la famille italienne est plus étendue que la famille française. Il aboutit à la conclusion que "le système familial français est, linguistiquement, un système du père" (p. 74), alors que "la famille italienne est, en fait, *la famiglia del nonno*, la famille du grand-père" (p. 77). Il constate que la traduction linguistique du système italien "repose sur une famille à trois générations alors que le français (...) a un noyau fondamental de deux générations seulement".

On peut trouver une manifestation de cette différence dans le fait que le nom de famille italien porte la marque du pluriel, le prénom restant au singulier (ex. : *Ruggiero Ruggieri*, *Riccardo Ricciardi*, *Ghino Ghinassi*, etc., cas le plus fréquent), tandis que le français ne signale aucune opposition : (*Roger Hubert*, *André Bernard*, etc. Par ailleurs, l'ancienne forme aristocratique, *de + nom* qui avait la même origine (génitif) que les noms en *-I* de l'italien, est infiniment moins répandue.

L'italien est donc sensible à la différence d'extension du nom de famille par rapport au prénom, alors que le français n'établit, *a priori*, aucune différence. Cependant, nous avons vu que l'article défini ne pouvait être employé que lorsque la notion a déjà été préalablement déterminée, définie. Il s'ensuit que lorsqu'une personne n'est pas connue des deux interlocuteurs (ou notoirement connue s'il s'agit d'un écrit), l'article ne peut être utilisé. La différence entre :

- 1) *Renato Mancini era presente* ou  
*Mancini era presente,*

et 2) *Il Mancini era presente,*

réside dans le fait que dans 1), le locuteur introduit le personnage Mancini, le présente, tandis que dans 2), il désigne, parmi toutes les personnes que connaissent en commun le locuteur et l'auditeur, celle qui a nom *Mancini*.

On peut donc dire que le nom sans article dans la phrase 1) joue un rôle comparable à celui que nous avons attribué à l'indéfini, alors que dans 2), *il Mancini*, renvoie à la série des personnes connues :

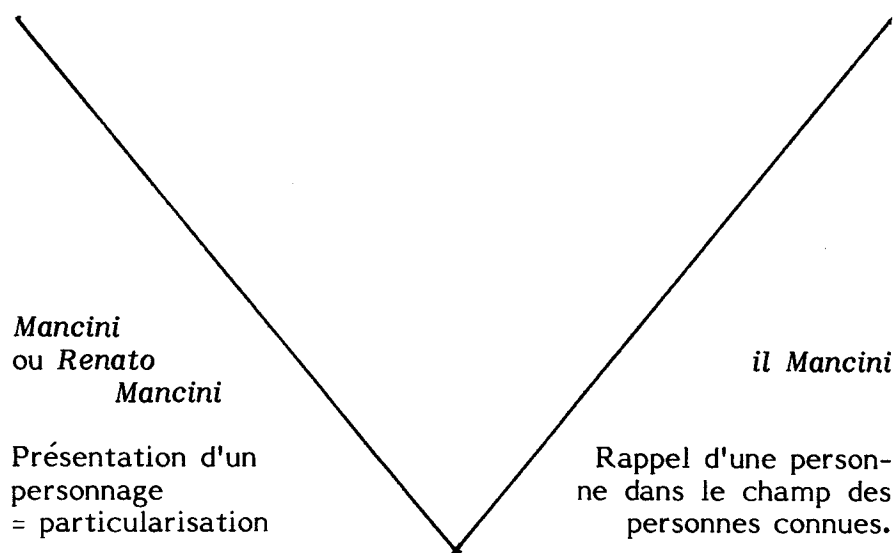


fig.7

Cette répartition produit un certain nombre de conséquences, parmi lesquelles celles-ci :

1) Puisque la présentation peut être opérée sans article, la forme avec l'article indéfini ne pourra pas avoir cette fonction. Prenant son départ au personnage, elle assurera une particularisation encore plus poussée, jusqu'à isoler, par exemple, une qualité ou une autre, voire plusieurs

caractéristiques du personnage, pour les attribuer à un autre :

ex. : *sei un Manzoni, un Puccini,*

(qui n'est pas l'identification totale que l'on aurait avec *sei Manzoni, Puccini*) signifie : 'tu as certaines des capacités qu'avaient aussi Manzoni ou Puccini'.

2) En dehors des cas de personnes célèbres, connues de tous, l'emploi de l'article défini devant les noms de famille est propre à des cercles de connaissance plus ou moins larges (membres d'un village, d'un groupe d'amis, d'une entreprise, d'une même profession, etc.) puisqu'il postule que la présentation a déjà été faite. Ainsi, lorsqu'un critique d'art utilise l'article, il ne fait que rappeler un artiste en le situant entre tous les artistes qu'il connaît et que ses lecteurs sont censés aussi connaître.

#### L'article avec les prénoms :

L'emploi de l'article avec les prénoms présente sensiblement, sur le plan théorique, les mêmes caractéristiques. Ainsi, la différence entre deux occurrences comme :

"... chiamare la dottoressa per Giuliano", et  
 "... chiamare la dottoressa per *il* Giuliano"

(phrase de Franca Valeri, v. 2.1.1., niveau 2), tient au fait que la deuxième ajoute au prénom pur et simple, l'idée d'une connivence entre le locuteur (ou l'écrivain) et l'auditeur (ou le lecteur) :

"ce Giuliano que nous connaissons bien l'un et l'autre". Il s'agit dans ce cas-là d'un rappel au sein d'une série restreinte (personnage d'une même famille, d'un hameau, d'un village, etc.). Cette condition se trouve plus facilement réalisée à la campagne qu'à la ville où les relations sont plus dispersées, témoin l'exemple que nous avons déjà vu en français : "As-tu parlé au père ?" dit entre deux frères, image d'une société patriarcale traditionnelle et non d'un mode de vie citadin.

Influence du genre et du nombre sur l'emploi de l'article avec les noms et les prénoms.

L'emploi de l'article avec les noms et les prénoms subit une influence du genre et du nombre dont il n'est pas facile de rendre compte en l'absence d'une théorie satisfaisante de ces deux catégories. Pourquoi, par exemple, doit-on obligatoirement dire :

- *La Callas, la Deledda*, etc. (fém. sing.)
- *I Rossi, Gli Scarlatti*, etc. (mas. plur.)
- *Le Andreotti, le Rossi*, etc. (fém. plur.)

alors que l'alternance existe au masculin singulier des noms de famille : *Mancini / Il Mancini* ? De même, pour les prénoms, pourquoi le masculin singulier se présente-t-il le plus souvent sans l'article (*Giovanni* plutôt que *il Giovanni*), tandis que c'est l'inverse pour le féminin (*La Lucia* plus souvent que *Lucia*) ?

Il semble que le masculin singulier puisse être considéré comme le cas non marqué, c'est-à-dire, conformément à notre théorie, comme l'emploi de discours le plus proche de la représentation du mot dans la langue, tandis que les autres formes (mas. plur. ; fém. sing. ; fém. plur.) seraient toutes marquées : elles présenteraient, dans notre perspective, une extension différente du discours par rapport à la langue. S'il en est bien ainsi, on peut dire que seul le masculin singulier (et, à un degré moindre, le féminin singulier) a la possibilité d'être utilisé, à la troisième personne, sans référence à une série (*Antonio, Mancini*, formes régulières ; plus rarement, *Lucia*) ; dans tous les autres cas, une série s'institue automatiquement : celle des hommes ou des familles connues (masculin pluriel : *I Rossi*) ; celle des femmes ou des familles de femmes connues (féminin pluriel *Le Rossi*). L'italien a cependant toujours la possibilité, pour peu qu'une série de personnes connues s'institue entre le locuteur et l'auditeur, d'utiliser l'article. Cela se produit spontanément dans certains cas, en particulier dans le langage familier. En effet, celui-ci se déroule dans le cadre d'un certain nombre de relations humaines qui sont implicitement reconnues par les interlocuteurs : *la Lucia* s'oppose, dans ce cas, à *la Carla, la Giacinta, la Beatrice*, etc., toutes personnes bien connues. De

même pour le masculin : *il Giulano / il Carlo / il Roberto*, etc.

Il semble que l'on puisse, ici encore, observer un phénomène semblable à celui que nous avons exposé pour les termes de parenté. Le parallélisme est frappant :

1) cas où l'article est l'exception :

<i>mio padre</i>	<i>Antonio</i>
<i>mia madre</i>	<i>Carlo</i>
<i>mia nonna</i>	<i>Paolo</i>
(rarement la <i>mia nonna</i> )	(rarement <i>il Paolo</i> )

2) cas où l'alternance est courante :

<i>il suo fidanzato</i> / <i>suo fidanzato</i>	<i>Mancini/il Mancini</i>
<i>vostra moglie</i> / <i>la vostra moglie</i>	<i>La Lucia/Lucia</i>
<i>il mio cugino</i> / <i>mio cugino</i>	

3) cas où l'article est pratiquement constant (pluriel) :

<i>i miei figli</i>	<i>I Rossi</i>
<i>le mie nonne</i>	<i>Le Rossi</i>

On constate que la personne est chaque fois en cause. Ces emplois révèlent la survivance d'une hiérarchie mentale des catégories du genre et du nombre qui situe le masculin singulier et le noyau familial de base au plus près de la personne telle qu'elle est conçue dans la langue (d'où l'inutilité de la détermination), puis, un peu au-dessous, le féminin singulier et la famille moins proche (d'où, suivant les cas de discours, l'absence ou la présence de l'article) ; enfin, au plus loin de la personne, les deux formes de pluriel et les relations familiales lointaines.



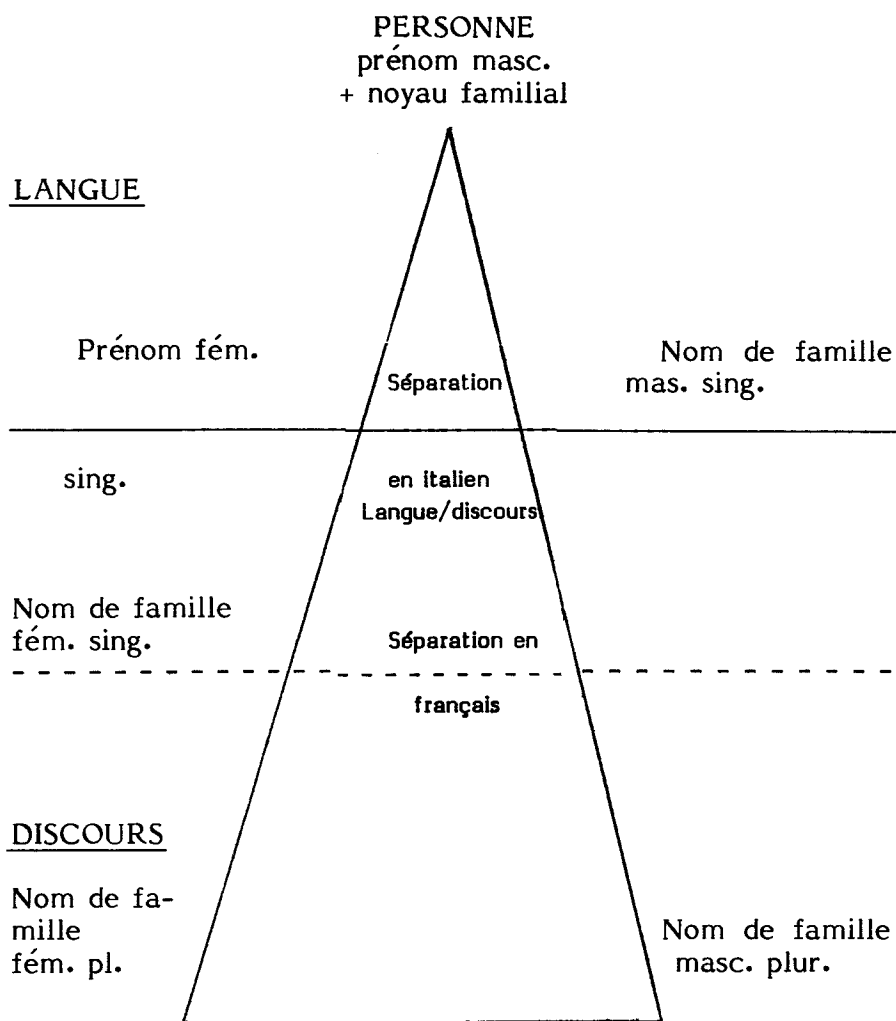


Fig. 8

Le français qui, comme on l'a vu, a poussé plus loin que l'italien la disjonction de la personne et de sa fonction dans le discours, a aussi, progressivement renoncé à l'article. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, on pouvait encore dire : "*la Malibran, la Champmeslé*, etc. On ne le peut plus aujourd'hui : *la de Beauvoir, la Morgan* sont des formes tout à fait étrangères au français du XXe siècle. On constate ainsi qu'en

français, la femme ne se définit plus tardivement, dans le discours, par rapport à un nom qui ne lui appartient pas - comme c'est encore le cas en italien (*la Duse, la Callas, la Cinguetti*, etc.) - mais directement en langue à l'aide d'un prénom qui lui est propre : *Edwige Feuillère, Madeleine Renaud, Marguerite Duras*, etc. Il n'est donc pas interdit de dire que la femme a acquis en français son indépendance... grammaticale.

L'article avec les nombres (date, heure, époque, taux, jour)

date	: <i>nel 1945</i>	en 1945
heure	: <i>sono le due (è l'una)</i>	il est deux (ou une) heures
taux	: <i>il 20 %</i>	20 %
époque	: <i>nel duecento</i>	au treizième siècle
jour	: <i>siamo il 23 marzo</i>	nous sommes le 23 mars

Il s'agit chaque fois, dans une série connue - celle des années, des 24 heures, des siècles, des taux, des jours du mois - de ramener à un cas particulier. On remarquera que le français est moins systématique : il retient bien la série des jours du mois, mais pas les autres. On peut entendre cependant, à propos de l'inflation, des alternances comme : "ça fera au moins 15 %" ou "ça fera au moins du 15 %".

La deuxième phrase, plus expressive, apporte l'idée d'un classement dans la série des taux habituellement connus (15 % étant, dans l'esprit de la personne qui parle, un taux particulièrement élevé), tandis que la première phrase situe les 15 % hors série, ce qui la rend moins expressive.

Plutôt que de parler, comme le font les grammairres, de mots sous-entendus, il nous semble préférable de dire que l'article a ici la fonction d'un pronom puisqu'il remplace le nom et prend sa forme (*le* pour *ore*, par exemple).

1. Non emploi italien / emploi français : la résistance à l'article après préposition.

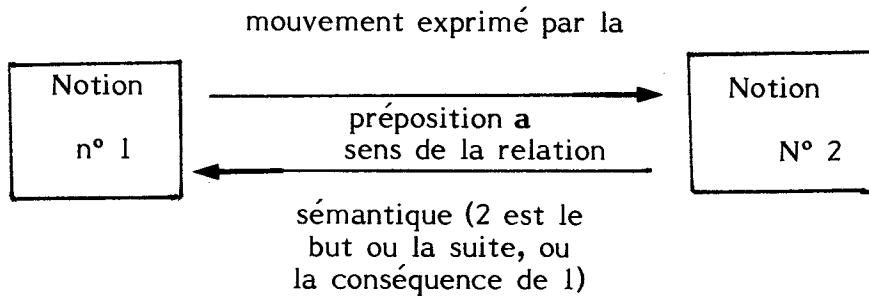
La résistance à l'article après préposition est un fait d'observation courante dans les langues romanes. Elle est en

relation directe avec le sens de la préposition et le rôle que celle-ci joue dans le syntagme nominal : c'est pourquoi il serait vain d'analyser en détail tous les emplois particuliers du discours. Nous nous limiterons à quelques illustrations de la méthode d'explication.

La préposition a pour fonction d'assurer le passage d'une notion à une autre. Elle est un élément de relation. Elle peut mettre en rapport le nom qu'elle introduit - puisque nous ne nous préoccupons ici que de ce cas -, soit avec un autre nom, soit avec un verbe qui le précède.

Deux cas peuvent se présenter, selon que les notions mises en rapport sont indépendantes l'une de l'autre ou, au contraire, que l'une d'entre elles sert de support à l'autre. En voici quelques exemples avec la préposition **a** :

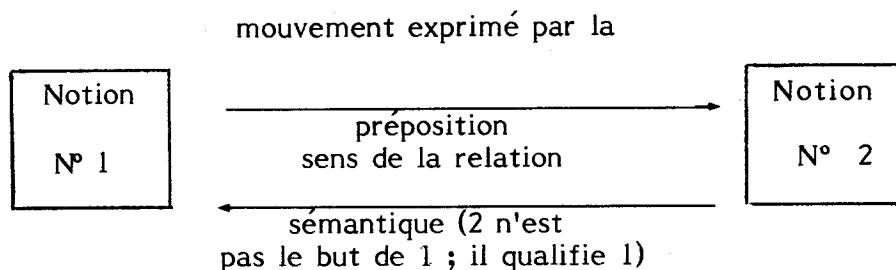
Premier cas "A" :



Dans ce cas, les deux éléments sont juxtaposés. Chacun trouve en lui-même son propre support. L'indépendance des deux notions se manifeste par la présence de l'article.

Ex. : *Arrivo **all'**alba*  
*Pasta **al** sugo*  
*Andava **all'**estero*  
*Mi presentai **al** direttore, etc.*

## Deuxième cas "B" :



Dans ce cas, les deux éléments s'interpénètrent, le premier élément servant de support à l'autre. L'expression tend à se lexicaliser.

Ex.: *Compero a credito*  
*La nave a vela*  
*Andava a piedi*  
*Lo condannarono a morte*

Si nous comparons deux expressions nominales comme *la pasta al sugo* (1) et *la nave a vela* (2), nous pouvons constater que dans (1) les deux notions sont indépendantes. Une preuve en est fournie par le fait que les grammaires conseillent parfois d'explicitier mieux cette indépendance :

"In molti casi è meglio usare *con* al posto di *a* :  
*pasta col sugo, carne col pomodoro, ecc.*",

déclare la grammaire de S. Battaglia et V. Pernicone (op. cit., p. 418). Au contraire, dans (2), la relation sémantique se fait dans le sens inverse de la signification de la préposition *a* : la voile est attribuée au bateau, non l'inverse. Les deux notions ne sont plus indépendantes l'une de l'autre : la deuxième sert en fait à qualifier la première. Elle n'apporte donc que sa matière (*vela*), l'extension étant déterminée par son appartenance à la notion *nave*. Il en serait tout autrement si, voulant parler de la voile, j'utilisais une préposition à mouvement rétrospectif (*di*) pour définir le premier élément : *la vela della nave*. Dans ce cas, en effet, on aurait coïncidence entre la relation sémantique et le sens de la préposition. On retomberait ainsi dans la catégorie A.

De même, dans *Arrivo all'alba*, les deux notions ne sont mises en relation par la préposition qu'occasionnellement : rien ne lie *a priori* la notion d'arriver et celle d'aube ; chacune d'entre elles constitue une notion indépendante.

Tandis que dans *compero a credito*, il existe une dépendance très étroite entre les deux éléments. Ici aussi, le deuxième est une sorte de qualificatif (*a credito*), qui a *comperare* pour support. Cela est si net que si nous remplaçons *a credito*, par *al credito* (*compero al credito*), l'esprit est contraint à chercher un support à la notion *credito* : il ne peut y parvenir qu'en supposant que *credito* est, par exemple, le nom d'une banque, d'un magasin ou de tout autre endroit où l'on peut acheter quelque chose.

Un cas intéressant est fourni par les alternances suivantes : *condannare alla multa, alla reclusione, al carcere, all'ergastolo, mais a morte*. Pourquoi ?

Dans ces cinq cas, la préposition *a* indique le passage de l'idée de condamner à celle qui suit (*multa, reclusione, carcere, ergastolo, morte*). On est donc dans la condition A, c'est-à-dire celle dans laquelle le mouvement exprimé par la préposition *a* le même sens que la relation sémantique (*la multa, la reclusione, il carcere, l'ergastolo, la morte* sont en effet la suite ou la conséquence de l'action de condamner). Il est donc normal que les éléments indépendants prennent l'article (*alla multa, alla reclusione, etc.*) mais alors, pourquoi *condannare a morte* l'exclut-il ? Faut-il penser que la mort ne constitue pas une notion comme les autres ?

C'est qu'en effet, conformément à la théorie établie plus haut, les notions qui sont étroitement liées à la personne et, en particulier, à son existence même, sont *ipso facto* déterminées. La mort - comme la vie - est l'une d'elles. Elle n'a donc pas besoin d'être introduite par l'article. C'est pourquoi, de même que l'on dit, en français et en italien, *condamné à vie, la réclusion à vie* (= pour toute la vie), on dit aussi : *condamné à mort*.

On remarquera en outre que l'expression *condannare a morte* établit une liaison plus étroite entre les deux éléments mis en relation par la préposition *a*. Il se produit une interférence entre les deux notions (ce qui n'est pas le cas dans les autres exemples) ; l'idée même de condamner s'en trouve modifiée. L'expression est presque lexicalisée (ex. :

"c'est un *condanné à mort*"). On est en droit de dire, par la seule observation du comportement grammatical, que *condannare a morte* est une manière très particulière de condamner qui se différencie de toutes les autres condamnations possibles.

L'italien et le français suivent donc, sur ce point, des voies parallèles. Mais comme nous avons vu que la personne détermine plus de notions secondaires en italien qu'en français, il s'ensuit qu'un certain nombre d'oppositions existent entre ces deux langues. Ainsi :

<i>andare a letto</i>	s'oppose à	<i>aller au lit</i>
<i>andare a casa</i>	" "	<i>aller à la maison</i>
<i>andare a pesca</i>	" "	<i>aller à la pêche</i>
<i>andare a messa</i>	" "	<i>aller à la messe</i>

alors que pour tout ce qui touche directement le corps de la personne, les différences disparaissent :

*aller à pied / andare a piedi*  
*transporter à dos d'homme / trasportare a spalla*  
*Lire à tête reposée / leggere a mente fresca*  
*prendre à coeur / prendere a cuore.*

L'absence ou la présence de l'article avec les autres prépositions relève du même principe d'explication.

### 3. Le partitif.

Le partitif présente, nous l'avons vu, le même mécanisme au singulier et au pluriel : il prend, au singulier, une part d'une matière continue, et, au pluriel, une part d'un nombre indéterminé de choses nombrables. Quoiqu'il soit composé à partir de l'article défini, il joue donc un rôle qui est comparable à celui de l'article indéfini et non à celui de l'article défini.

Si nous analysons les différentes occurrences d'un concept comme *acqua*, et si nous les reportons sur la figure n° 6 qui représente l'ensemble du mécanisme de l'article, nous obtenons :

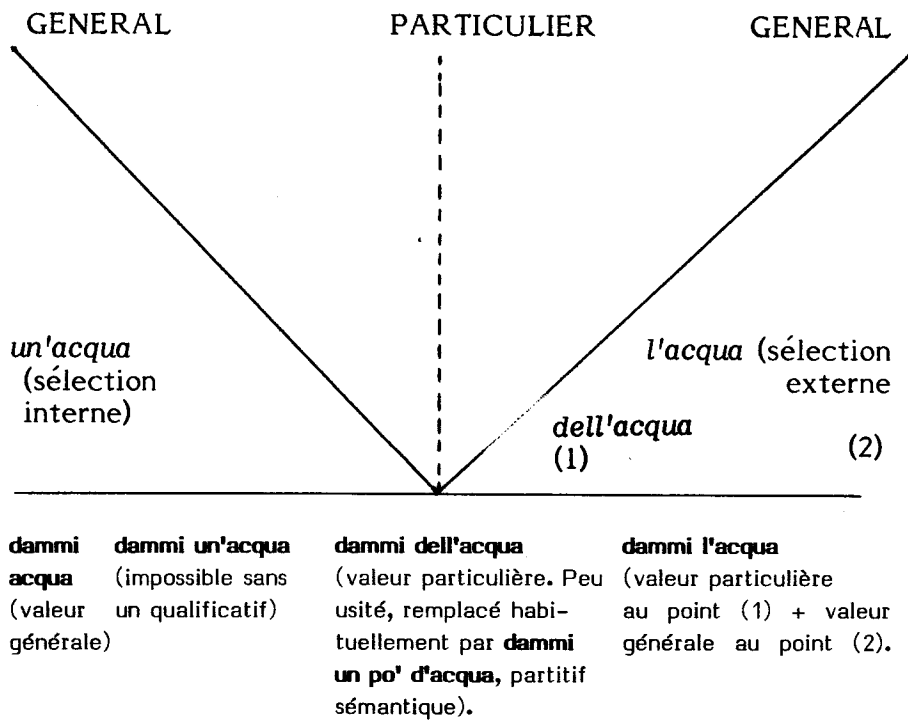


Fig. 7

Si, maintenant, nous prenons un concept déjà particularisé (*acqua minerale*, par exemple, qui a une extension moindre que *acqua*), nous pouvons faire les distinctions suivantes :

- a) **dammi acqua minerale** : c'est la valeur la plus générale, par opposition à d'autres particularisations de la notion *acqua* (*dammi acqua brillante*, *acqua pura*, etc.)
- b) **dammi un'acqua minerale** : cette expression est possible à cause de la particularisation partielle due à l'adjectif. On peut reconnaître :
  - une valeur particularisatrice du singulier par

opposition au pluriel  
(*dammi delle acque minerali*)

- + une valeur différentielle à l'intérieur du concept d'eau minérale.  
(Ex. : *dammi un'acqua minerale fresca, o di marca X* par opposition à *dammi un'acqua minerale fredda, o di marca Z, etc.*)
- c) *dammi dell'acqua minerale* : il s'agit d'une part d'une eau minérale déjà ouvertement ou tacitement définie par la situation. Cette forme est peu usitée et remplacée, soit par *dammi acqua minerale*, soit par *dammi un po' d'acqua minerale*.
- d) *dammi l'acqua minerale*. on peut distinguer deux valeurs :
  - une valeur de singulier par opposition au pluriel : *dammi le acque minerali (che hai)*
  - + une valeur différentielle à l'extérieur du concept d'eau minérale, par opposition à *dammi l'acqua pura, il vino, il sale, la minestra, etc.*
- e) enfin, on peut reconnaître une valeur très générale (saisie au point (2), au plus loin du particulier), dans des expressions telles que : *l'acqua minerale è una bibita molto diffusa in Italia*.

Le partitif prend ainsi sa place dans l'ensemble du système de l'article. Son effet particularisateur le fait alterner, tant au singulier qu'au pluriel, avec l'absence de tout article. Les différents effets de sens qu'entraîne sa présence ou son absence sont analysés au chapitre 5.

#### 4. Le possessif

L'italien et le français ont choisi deux voies nettement différentes pour l'expression du possessif : alors que l'italien annonce l'objet possédé, comme tous les autres



objets par l'article, puis introduit le rappel de la personne possédante par un pronom, le français fait assumer ces deux fonctions par une seule particule : l'adjectif possessif.

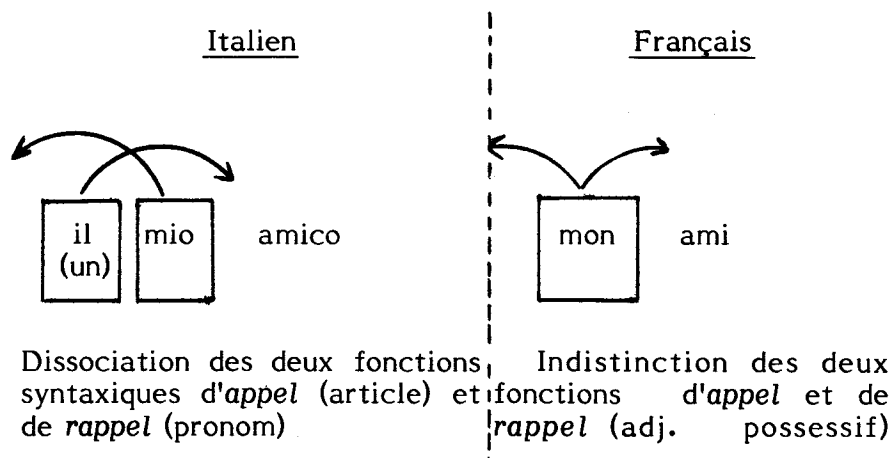


Fig. 8

Cette différence fondamentale entraîne une grande divergence dans les emplois de discours. Nous nous limiterons ici aux conséquences portant sur la présence ou l'absence d'article :

1) La dissociation des fonctions permet à l'italien de jouer sur l'opposition des deux articles : à côté de *il mio amico*, on a aussi *un mio amico*, de manière tout à fait régulière. Au contraire, l'adjectif possessif *mon* opérant la synthèse de la fonction d'appel et de celle de rappel, prive le français de cette opposition. On est obligé de recourir à des expressions de substitution, plus lourdes à manier : *un de mes amis* - qui a son équivalent dans l'expression italienne : *uno dei miei amici* - ou *un ami à moi*.

2) La dissociation permet en outre à l'italien de substituer à l'article tous les autres introducteurs du substantif ou déterminants : les démonstratifs.

(Ex. : *questo mio amico*, *quel mio amico*), les indéfinis

(*qualche mio amico, ogni mio amico, qualunque mio amico, nessun mio amico, etc.*) ou les adjectifs numériques (*due, tre miei amici*).

En face de cette richesse, le français paraît bien pauvre ! Le traducteur n'a le choix qu'entre les deux solutions suivantes : traduire par une expression plus lourde (ex. : *quel mio amico* traduit par *cet ami à moi* ; *qualunque mio amico*, par *l'un quelconque de mes amis*), ou négliger la nuance (ex. : *cet ami* pour *questo mio amico* et *quel mio amico* ; *un ami* pour *qualche mio amico*, etc.)

3) La différence la plus délicate concerne cependant la présence ou l'absence, en italien, de l'une des deux particules, chose impossible en français, si l'on excepte les cas de substitution de l'article au possessif.

(Ex. : *hé l'ami !* proche de *hé, mon ami !*) qui existent aussi en italien.

a) Absence de l'article.

On conçoit que l'article, dont la fonction est d'introduire le nom, n'accompagne pas le possessif lorsque celui-ci est postposé au nom.

(ex. : *a casa sua, è affar suo*)

De même, lorsque le nom a déjà reçu son extension de discours, il n'a plus à la recevoir et refuse donc l'article.

(Ex. de V. Pratolini, dans 6.1.2.1., où l'on a la succession : "*del bambino (...) Non è tuo (...) E'soltanto mio*").

Le possessif se réduit, dans ce cas, à une sorte de qualificatif qui vient ajouter l'idée de possession à un mot déjà particularisé.

Ainsi, dans l'exemple de Scerbanenco (v. 6.1.2.1. : "*Quanti anni ha (...) il tuo amico ? - Non è mio amico*"), la langue italienne permet de bien

montrer que la discussion ne porte que sur la notion de possession. Cette possibilité n'existant pas en français moderne, la traduction ne peut rendre la nuance : il faudra traduire par une expression voisine, soit *il mio amico* ('mon ami'), soit *un mio amico* ('un ami à moi').

Le problème est plus délicat pour les termes de parenté. Comment, en effet, interpréter l'opposition qu'établit la langue italienne, entre *mia figlia* et *la mia figliola, sua madre* et *la sua mamma* (v. 6.1.1.), voire entre deux occurrences de la même forme : *mia nonna* et *la mia nonna* ?

Examinons d'abord les cas les plus nets, ceux qui ne prêtent pas à discussion.

Pourquoi, par exemple, dit-on *mio figlio*, mais *i miei figli* ?

Nous avons vu que l'article a pour fonction d'adapter l'extension du mot en langue à l'extension du discours. Dans le cas du pluriel, l'extension du mot dans le discours ne correspond pas à la notion prévue par avance en langue : *figlio* et *figli* ne peuvent pas coïncider ; a fortiori *figlio* et *miei figli*. Le pluriel, quel qu'il soit, aura donc besoin de l'article ; on dira : *le mie sorelle, i miei nonni, i tuoi zii* (12)

Au singulier, au contraire, les relations familiales de base (*padre, madre, figlio, figlia*), sont automatiquement, dès qu'elles apparaissent, attribuées à la personne rappelée par le possessif : elle sont par conséquent déterminées d'avance, en langue. On dira donc :

*mio figlio, suo padre, tua madre, etc.*

Mais cette attribution, qui est une donnée dans la langue italienne actuelle, est remise en question pour peu que le concept utilisé par le discours ne recouvre pas exactement celui de la langue. Il suffit, par exemple, qu'il soit particularisé par un diminutif (*il mio figliolo*, en face de *mio figlio*), par un adjectif (*la mia povera madre*, en face de *mia madre*) ou par un

dérivé affectif (*la mia mamma*, en face de *mia madre*) pour que l'article-adaptateur soit nécessaire.

Cependant, il peut arriver, en particulier lorsque la valeur diminutive a disparu (ce fut le cas pour *fratello* et *sorella*, dérivés de *frate* et de *suora*) ou lorsque la valeur affective n'est plus sentie, qu'ils soient pré-déterminés en langue. Cela semble le cas dans l'exemple de Cassola (v. 6.2.1.2.) : "...conosco bene *sua mamma* ... conosco bene anche *suo babbo*".

Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du noyau central - et donc aussi de la personne -, les relations de parenté se rapprochent de plus en plus de la forme courante de la possession, avec l'article (13)

b) Absence du possessif.

Soit les expressions :

- 1) *comprarsi la casa*
- 2) *comprarsi una casa*
- 3) *comprare una casa*

On remarquera avant tout que la maison fait partie des choses qui sont des attributs de la personne. L'emploi *la casa* dans 1), renvoie donc à un contexte sociologique dans lequel la maison est liée - en pensée - à la personne : elle fait partie de son cadre et les deux notions s'évoquent mutuellement.

Comme la personne est déjà survenue (*comprarsi* et non pas *comprare*) sous la double forme de la personne intra-verbale et du réfléchi, *casa* se trouve déterminée. Si bien que l'expression italienne *comprarsi la casa* ne peut être rendue qu'imparfaitement en français, soit par la forme méridionale *s'acheter une maison*, soit par le français *acheter sa maison* ou *acheter une maison*.

On constate qu'en français, même méridional, la survenance anticipée de la personne n'évoque pas du tout, contrairement à l'italien, les attributs qui sont liés à son cadre de vie. C'est pourquoi *s'acheter* n'entraîne pas l'article défini, mais l'article indéfini. Il n'y a pas, en français, d'opposition :

*s'acheter une maison* (n'importe laquelle)  
*s'acheter la maison* (celle que l'on habite ou que  
 l'on est en droit d'habiter),  
 comparable à celle de l'italien :

*comperarsi una casa*  
*comperarsi la casa*

Mais, en contrepartie de cette richesse de nuances, la prédétermination - en langue - des objets liés au cadre de vie habituel de la personne, ou des termes de parenté, peut produire parfois des ambiguïtés.

Ainsi

*Il alla trouver le frère* d'une personne précédemment nommé)

se rend par une phrase ambiguë en italien :

*andò a trovare il fratello* (le sien, ou celui d'une autre personne).

#### EN CONCLUSION

On peut constater que la personne joue un rôle capital dans la différence de comportement de l'italien et du français dans l'emploi de l'article.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner si l'on observe que le verbe italien (ex. : *canto, dormo*) est encore très proche, voire identique à la forme latine (*canto, dormio*), alors que le français s'en est nettement éloigné :

Il a d'abord sorti du verbe le pronom sujet (*je chante, je dors*), mais, allant plus loin, il a dégagé progressivement (comme cela a été fait pour tous les autres noms), une personne sans rapport avec la fonction (français populaire : *moi, je chante ; moi, je dors ; Qui l'a fait ? - Moi, etc.*)

L'italien, bien plus conservateur que nombre de ses dialectes, ne montre que des amorces de dégagement de la personne intra-verbale (*io canto, io dormo*). Ainsi se vérifie la remarque de Ferdinand de Saussure selon laquelle "dans la langue, tout se tient", du nom au verbe, de l'article au

pronom.

A. ROCCHETTI

---

NOTES

- (1) J. Marouzeau, **Lexique de la terminologie linguistique**, Paris, P. Geuthner, 1961, p. 29.
- (2) Nous utiliserons désormais le mot de **langue** pour désigner cet ensemble de possibilités présentes dans notre esprit, même quand nous nous taisons.
- (3) Nous appellerons **discours** toutes les manifestations parlées ou écrites qui sont le produit de l'acte de langage.
- (4) C'est ainsi, par exemple, que l'article arabe **al** est issu d'un démonstratif (V. Blachère, R., et Gaudefroy-Demombynes, M., **Grammaire de l'arabe classique**, Paris, Maisonneuve, 1960, p. 200).
- (5) et (6)
- Quoique les conséquences de ces observations théoriques soient étudiées dans notre troisième partie, et pour que cette analyse ne reste pas purement abstraite, nous allons donner tout de suite quelques exemples qui éclaireront le lecteur :
- les prénoms ont même extension en langue et en discours (ils s'appliquent dans les deux cas à une même personne) ; on dira donc **Antoine, Jacques**, etc. Mais il suffit que l'extension ne soit pas la même pour qu'apparaisse l'article : **faire le Jacques**, c'est-à-dire imiter l'une des caractéristiques de ce personnage que l'on appelle Jacques.
  - De même, en italien, on dira **Dante** (car il s'agit de l'abréviation du prénom **Durante** qui désigne une seule personne), mais le nom de Famille doit être précédé de l'article, **l'Alighieri**, ce qui signifie : parmi tous ceux qui portent le nom **Alighieri**, je veux parler de celui que

vous connaissez bien !

- Un dernier exemple : comme les noms propres, les noms de ville ne prennent pas l'article. On dit : **ho visitato Roma, Napoli**, etc. parce que l'extension est dans ce cas plus restreinte que les concepts auxquels ces expressions renvoient dans la langue. La présence de l'article en tant qu'adaptateur est donc nécessaire.

- (7) Zingarelli, n., **Vocabolario della lingua italiana**, Bologna, Zanichelli, 1960.
- (8) Le mécanisme selon lequel le partitif prélève une part du défini sera examiné plus loin (v. O.1.2.4.).
- (9) Moravia, A., **Racconti romani**, Milano, Bompiani, 1954, 4ème éd., pp. 301-302.
- (10) Au terme de cette étude théorique, nous devons rendre hommage au linguiste français Gustave Guillaume (1883-1960) dont les analyses pénétrantes exposées dès 1919 dans **Le problème de l'article et sa solution dans la langue française** (Paris, Hachette, 1919, 318 p.) nous ont été extrêmement précieuses. Nous renvoyons le lecteur soucieux d'approfondir la question, à cette étude ancienne mais nullement périmée.
- (11) Voir le chapitre 6.
- (12) Cependant, comme nous l'avons vu plus haut, si l'article a déjà fixé l'extension du nom de parenté -c'est le cas des attributs-, il peut ne pas reparaitre devant le possessif.
- (13) Voir 6.2.1.